PRÉVOIR
Assureur Solutions Vie

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière[1]

Exemples standardisés des cotisations et valeurs de rachat

Solution Prestations Obsèques PRÉVOIR-VIE GROUPE PRÉVOIR **au 15/07/2025**

[1] Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve de la période d'attente et exclusions contractuelles.

PRÉVOIR
Assureur Solutions Vie

Tableau comparatif des cotisations[2]

avec la Solution Prestations Obsèques (SPO) PRÉVOIR

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple de souscription à 50 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €[3]

TYPE DE PAIEMENT	DURÉE DE PAIEMENT	COTISATION ANNUELLE	CUMUL DES COTISATIONS PAYÉES EN CAS DE DÉCÈS À :								
			55 ans	60 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
Viager	Jusqu'au décès	341,59 €	1 759,96 €	3 655,93 €	5 698,44 €	7 802,21 €	9 905,98 €	12 009,75 €	14 113,52 €	16 155,99 €	18 198,45 €
Temporaire	15 ans	686,08 €	3 534,88 €	7 342,96 €	11 445,34 €						

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) :
Les cotisations affichées intègrent les garanties obligatoires décès toutes causes, doublement du capital en cas de décès accidentel jusqu'à 84 ans inclus ainsi qu'une garantie d'assistance.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat :
Solution Prestations Obsèques prévoit un mécanisme de revalorisation du capital garanti résultant :

- de la progression automatique du capital et de la cotisation de 1,5% par an à chaque 1er jour du mois anniversaire du contrat, pendant les 15 premières années,
- de la participation aux bénéfices règlementaire prévue au contrat, correspondant à une quote-part du solde positif du compte financier de l'exercice mentionné à l'article A. 132-11 du code des assurances, diminuée des intérêts crédités aux provisions mathématiques relatives à ce même contrat au cours de l'exercice (voir article 12 du projet de contrat valant note d'information).

[2] Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les éventuelles garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
[3] Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

PRÉVOIR
Assureur Solutions Vie

Tableau comparatif des valeurs de rachat[4]

avec la Solution Prestations Obsèques (SPO) PRÉVOIR

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple de souscription à 50 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €

		VALEUR DE RACHAT AU BOUT DE :								
TYPE DE PAIEMENT	DURÉE DE PAIEMENT	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Viager	Jusqu'au décès	721,72 €	1 545,42 €	2 343,93 €	3 096,71 €	3 774,00 €	4 371,25 €	4 852,31 €	5 203,23 €	5 453,53 €
Temporaire	15 ans	1 810,01 €	3 990,69 €	6 319,53 €	6 287,81 €	6 259,27 €	6 234,10 €	6 213,83 €	6 199,04 €	6 188,50 €

[4] Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

PRÉVOIR
Assureur Solutions Vie

Tableau comparatif des cotisations[2]

avec la Solution Prestations Obsèques (SPO) PRÉVOIR

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple de souscription à 60 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €[3]

TYPE DE PAIEMENT	DURÉE DE PAIEMENT	COTISATION ANNUELLE	CUMUL DES COTISATIONS PAYÉES EN CAS DE DÉCÈS À :						
			65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
Viager	Jusqu'au décès	460,46 €	2 372,41 €	4 928,17 €	7 681,45 €	10 517,32 €	13 353,18 €	16 127,75 €	18 902,31 €
Temporaire	15 ans	723,30 €	3 726,61 €	7 741,24 €	12 066,13 €				

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) :
Les cotisations affichées intègrent les garanties obligatoires décès toutes causes, doublement du capital en cas de décès accidentel jusqu'à 84 ans inclus ainsi qu'une garantie d'assistance.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat :
Solution Prestations Obsèques prévoit un mécanisme de revalorisation du capital garanti résultant :

- de la progression automatique du capital et de la cotisation de 1,5% par an à chaque 1er jour du mois anniversaire du contrat, pendant les 15 premières années,
- de la participation aux bénéfices règlementaire prévue au contrat, correspondant à une quote-part du solde positif du compte financier de l'exercice mentionné à l'article A. 132-11 du code des assurances, diminuée des intérêts crédités aux provisions mathématiques relatives à ce même contrat au cours de l'exercice (voir article 12 du projet de contrat valant note d'information).

[2] Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les éventuelles garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
[3] Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

PRÉVOIR
Assureur Solutions Vie

Tableau comparatif des valeurs de rachat[4]

avec la Solution Prestations Obsèques (SPO) PRÉVOIR

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple de souscription à 60 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €

		VALEUR DE RACHAT AU BOUT DE :						
TYPE DE PAIEMENT	**DURÉE DE PAIEMENT**	**5 ans**	**10 ans**	**15 ans**	**20 ans**	**25 ans**	**30 ans**	**35 ans**
Viager	**Jusqu'au décès**	**917,64 €**	**1 926,17 €**	**2 848,55 €**	**3 677,57 €**	**4 345,32 €**	**4 832,42 €**	**5 179,85 €**
Temporaire	**15 ans**	**1 762,61 €**	**3 894,01 €**	**6 259,27 €**	**6 234,10 €**	**6 213,83 €**	**6 199,04 €**	**6 188,50 €**

[4] Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

PRÉVOIR
Assureur Solutions Vie

Tableau comparatif des cotisations[2]

avec la Solution Prestations Obsèques (SPO) PRÉVOIR

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple de souscription à 70 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €[3]

TYPE DE PAIEMENT	DURÉE DE PAIEMENT	COTISATION ANNUELLE	CUMUL DES COTISATIONS PAYÉES EN CAS DE DÉCÈS À :				
			75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
Viager	Jusqu'au décès	679,66 €	3 501,77 €	7 274,18 €	11 338,13 €	15 445,87 €	19 573,61 €
Temporaire	15 ans	830,45 €	4 278,71 €	8 888,09 €	13 853,71 €		

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) :
Les cotisations affichées intègrent les garanties obligatoires décès toutes causes, doublement du capital en cas de décès accidentel jusqu'à 84 ans inclus ainsi qu'une garantie d'assistance.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat :
Solution Prestations Obsèques prévoit un mécanisme de revalorisation du capital garanti résultant :

- de la progression automatique du capital et de la cotisation de 1,5% par an à chaque 1er jour du mois anniversaire du contrat, pendant les 15 premières années,
- de la participation aux bénéfices règlementaire prévue au contrat, affectée annuellement en cas de solde positif du compte financier mentionné à l'article A. 132-11 du code des assurances, diminuée des intérêts crédités aux provisions mathématiques relatives à ce même contrat au cours de l'exercice.

[2] Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les éventuelles garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
[3] Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

PRÉVOIR
Assureur Solutions Vie

Tableau comparatif des valeurs de rachat[4]

avec la Solution Prestations Obsèques (SPO) PRÉVOIR

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle.

Exemple de souscription à 70 ans et un capital obsèques garanti de 5 000 €

		VALEUR DE RACHAT AU BOUT DE :				
TYPE DE PAIEMENT	**DURÉE DE PAIEMENT**	**5 ans**	**10 ans**	**15 ans**	**20 ans**	**25 ans**
Viager	**Jusqu'au décès**	**1 164,84 €**	**2 405,78 €**	**3 415,48 €**	**4 152,34 €**	**4 677,91 €**
Temporaire	**15 ans**	**1 678,69 €**	**3 724,43 €**	**6 213,83 €**	**6 199,04 €**	**6 188,50 €**

[4] Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.